

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

OPEN CALL

MAISON DES ARTISTES MUSA NGUM

af

Alliance Française

Banjul

OPEN CALL



Alliance Française
Banjul



L'Alliance Française de Banjul lance un appel à candidatures à destination d'artistes souhaitant développer un projet de création dans le cadre d'une résidence longue durée. L'Alliance Française de Banjul porte un projet de résidences artistiques à travers la création d'une Maison des artistes Musa Ngun. Ce dispositif soutient la production artistique dans sa diversité, favorise la professionnalisation des artistes et encourage le développement de l'entrepreneuriat culturel.



Le nombre de personnes et limités à 3 (trois), par projets



Les personnes participants au projets doivent être majeurs.



Le projet doit porté sur une durée de un à trois mois.



Le projet doit obligatoirement porté un volet médiation.

Les candidatures sont ouvertes pour les disciplines suivantes :

Danse · Création musicale · travail en studio · Photographie
Textile · Résidence de recherche · Résidence d'écriture

Lieux de résidence et espaces de travail

Les artistes en résidence ont accès à plusieurs espaces de création et de diffusion au sein de l'Alliance Française de Banjul :

- Un studio de musique équipé, fermé et climatisé, adapté à la création musicale et au travail en studio
- Un théâtre de verdure avec une scène de 8 m x 12 m, destiné aux projets nécessitant un espace extérieur (danse, performance, théâtre, concerts, restitutions publiques)
- La Maison des artistes, comprenant les espaces de vie et de travail pour les résidents
- Une salle de conférence, pouvant accueillir ateliers, formations, rencontres professionnelles, lectures ou projections

Conditions de résidence

- **Durée**
De 1 à 3 mois (priorité aux résidences de 2 mois)
- **Lieu**
Alliance Française de Banjul /
Maison des artistes Musa
Ngun
- **Période**
A définir conjointement avec
l'Alliance Française

Engagements de l'artiste

Pendant la durée de la résidence, l'artiste s'engage à proposer au minimum deux projets de médiation.

1. Un projet de médiation créative à destination des publics de l'Alliance (atelier, rencontre, restitution publique, performance, exposition, etc.)
2. Un projet de formation ou de transmission en lien avec sa pratique artistique (atelier technique, masterclass, initiation, accompagnement de jeunes artistes, etc.)

Ces actions devront être pensées en lien avec le contexte local et, dans la mesure du possible, en collaboration avec des artistes ou structures culturelles gambiennes.

Calendrier de résidence

Les candidatures sont ouvertes toute l'année.

- Les résidences nécessitant un espace extérieur (théâtre de verdure, scène extérieure) se déroulent exclusivement de novembre à juin, en raison de la saison des pluies, particulièrement intense en Gambie.
- Les résidences en studio ou les projets ne nécessitant pas d'espace extérieur peuvent être étudiés en dehors de cette période, sous réserve de leur faisabilité technique et logistique.



Conditions financières

L'Alliance Française de Banjul prend en charge :

- L'hébergement pendant toute la durée de la résidence
- Les frais de production, à hauteur de 500 € maximum, sur présentation de factures
- Des per diem de 1900 GMD par jour, couvrant les frais de vie quotidienne

Aucun cachet artistique n'est prévu dans le cadre de cette résidence. Le dispositif vise à assurer les conditions de vie sur place ainsi que les moyens de production nécessaires à la réalisation du projet. Un cachet peut toutefois être discuté dans le cas d'une représentation publique organisée en dehors de la sortie de résidence. **Aucun cachet artistique n'est prévu dans le cadre de cette résidence.** Le dispositif vise à assurer les conditions de vie sur place ainsi que les moyens de production nécessaires à la réalisation du projet.

Profil des candidat·e·s

Cet appel s'adresse à des artistes :

- Ayant au minimum deux années d'expériences.
- Capables de travailler de manière autonome tout en s'inscrivant dans une dynamique collective.
- Sensibles aux enjeux de transmission, de médiation et de collaboration interculturelle.
- Désireux de développer un projet de création en lien avec le territoire gambien.
- Une attention sera accordée aux candidatures féminines, aux personnes en situation d'handicap et aux jeunes artistes.

Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- Une présentation de l'artiste (biographie et parcours)
- Un portfolio ou des liens vers des travaux récents
- Une note d'intention du projet de résidence (création, recherche, objectifs)
- Une présentation des deux projets de médiation envisagés (créatif et formation)
- Un budget de production
- Un CV artistique
- Une lettre de recommandation
- Les dates souhaitées et la durée de résidence envisagée

Envoi des candidatures

Les candidatures sont à envoyer par email à : afbanjulcc@gmail.com

Objet : **Candidature – Résidence artistique – Alliance Française de Banjul**

L'Alliance Française de Banjul se réserve le droit de contacter les artistes présélectionnés pour un entretien complémentaire. Nous encourageons vivement les artistes à proposer des projets sensibles aux enjeux sociaux, culturels et environnementaux, et à envisager la résidence comme un espace de partage, d'expérimentation et de transmission.

